

## DEPARTEMENT DE LA DROME

---

Avis de publicité pour une consultation du public

Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures de transport terrestre relevant de la compétence du Département, 4<sup>ème</sup> échéance

---

Conformément à l'article L 572-8 du code de l'environnement, Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme organise une consultation concernant le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), 4<sup>ème</sup> échéance, du réseau routier départemental.

Le projet de PPBE, 4<sup>ème</sup> échéance, est mis à disposition du public pendant deux mois, conformément à l'article R. 572-9 du Code de l'Environnement, du 26 mars au 26 mai 2024.

Durant cette période, le document est consultable sur le site Internet du Conseil Départemental de la Drôme à l'adresse suivante :

[https://www.ladrome.fr/categorie\\_annonce/annonce\\_enquete\\_public/](https://www.ladrome.fr/categorie_annonce/annonce_enquete_public/)

ou sur rendez-vous téléphonique, au 04 75 75 92 15, au siège de la Direction des Déplacements, 1 Place Manouchian BP 2111, 26021 VALENCE Cedex.

Les remarques du public peuvent être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquetebruit@ladrome.fr](mailto:enquetebruit@ladrome.fr)

ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction des Déplacements  
Mission Urbanisme et Développement Durable  
1 Place Manouchian  
BP 2111  
26021 VALENCE Cedex

Une synthèse des observations sera annexée au projet de PPBE en vue de son approbation par l'assemblée départementale.